

# **REGLEMENT DE LA VIRADE DANS LES VIGNES**

## **Dimanche 19 mai 2019 à Bédarrides (84370)**

### **1 - Organisateur**

Epreuve organisée par la Foulée des 7 Rivières, en collaboration avec l'association Au pays de Léonie.  
La Foulée des 7 Rivières s'engage à reverser 1 € / dossard à Au Pays de Léonie qui lutte contre les cancers pédiatriques.

### **2 - Nature de la course**

Course ouverte à toutes les personnes licenciées FFA ou non appartenant aux catégories Junior, Espoir, Sénior, Master 1, Master2, Master 3 et Master 4.  
2 distances proposées : 7,5 kms et 13 kms, départ commun à 9h30.  
Ravitaillements au 4<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> kilomètre.

### **3 - Inscriptions**

Sur [www.nikrome.com](http://www.nikrome.com) à partir du 1<sup>er</sup> mars 2019.

Sur place le jour de la course à partir de 7h30 (supplément de 2 € / dossard).

Seules seront acceptées les inscriptions accompagnées d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied (ou athlétisme) en compétition datant de moins de 1 an à la date de l'épreuve ou d'une photocopie de licence en cours de validité (FFA, UFOLEP Athlétisme, PASS Running).

Une autorisation parentale datée et signée sera demandée pour les concurrents de moins de 18 ans.

Ces documents seront conservés par l'organisateur en tant que justificatifs en cas d'accident.

Aucun autre document ne sera accepté en remplacement du certificat médical.

### **4 – Parcours**

Présence d'une moto ouvreuse.

13km : parcours 40% route 60% nature dans les vignes 125 D+. Inscrit au Challenge Vaclusien.

7.5km : boucle sur route sans difficulté, petit tour de vignes.

### **5 - Remise des dossards**

Elle se fera le jour de la course dans la cour des écoles dès 7h30 (intersection avenue du cours et rue des école).

### **6 - Sécurité**

Les concurrents sont priés de respecter le code de la route. La sécurité sera assurée par la police municipale et des bénévoles. La surveillance médicale sera assurée par un médecin, et deux équipes de France Sauvetage 84.

### **7 - Assurance**

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance souscrite auprès de la MATMUT. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou ultérieurs qui pourraient survenir aux concurrents du fait de leur participation à l'épreuve.

### **8 - Récompenses**

**Course de 13 kms** inscrite au Challenge Vaclusien

1er H + 1ère F

3 premiers de chaque catégorie H +F

**Course de 7.5 kms**

1er, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> H+F

Challenge du nombre, les 3 équipes les plus nombreuses.

Lors de l'inscription, une bouteille de vin ou un tee-shirt selon le sexe sera remis aux 400 premiers inscrits.

Pour les moins de 18 ans, l'interdiction de distribuer de l'alcool sera strictement appliqué.

### **9 - Droit d'image**

Les organisateurs de la course sont autorisés à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles les coureurs pourraient apparaître, lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

### **10 - Annulation de l'épreuve**

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnité perçue.

### **11 - Acceptation du règlement**

Toute inscription à l'épreuve implique la prise de connaissance et l'entière acceptation du présent règlement.